les sources

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de Douve et Divette

décembre 2014
n° 18

AU SOMMAIRE

FINANCES 1
Réalisations et structure générale du budget primitif 2014

ÉLECTIONS 2014 2
Nouveaux conseillers communautaires

TOURISME 3
Chemins de randonnée

ENVIRONNEMENT 4

VIE ÉCONOMIQUE 7
Nouveaux professionnels

EAU ET ASSAINISSEMENT 8
Reprise en régie des services

PETITE ENFANCE 10
Inauguration de la structure d'accueil petite enfance "Le Bout'En Train"

Relais Assistantes Maternelles

SERVICES 14
Services de proximité

TRANSPORTS 16
Transport de proximité
Le covoiturage

ÉVÈNEMENTS 18

ORGANIGRAMME 21

édito

Chers Amis,

Parce que vous l'avez souhaité, je suis à nouveau le Président de la Communauté de Communes Douve et Divette. Par l'expérience je mesure toute l'importance de la tâche. Je remercie les délégués qui, à l'unanimité, m'ont renouvelé leur confiance. Je pense que nous pourrons continuer à travailler dans le même état d'esprit que par le passé. Depuis 20 ans la Communauté de Commune s'est structurée sur des bases solides : respect, dialogue, solidarité. De 2008 à 2014, Douve et Divette a poursuivi son évolution positive, c'est une collectivité dynamique, efficace et attractive grâce à ses élus et à ses gérants. Qu'ils en soient remerciés ! Avec cette nouvelle nomenclature, c'est un nouveau défi que nous devons relever et des nouvelles responsabilités qu'il faudra assumer. Dans un contexte budgétaire difficile, soyez assurés que vos élus vont poursuivre ce travail quotidien avec passion et la volonté de faire prospérer notre territoire avec le souci permanent des habitants et des deniers publics. C'était l'objectif de la reprise des services de l'eau et de l'assainissement ou de la mise en service de la crèche. 2015 verra la poursuite de notre politique en faveur des habitants et du développement économique, mais nous adapterons nos ambitions à nos moyens financiers. Dès le 1er janvier, pour éviter une augmentation importante de la redevance des ordures ménagères, nous allons organiser nous-même la collecte. Au 1er juillet, à la demande des communes et au vu du désengagement de l'état, nous mettrons en place l'instruction des autorisations d'urbanisme. Si en 2017 toute intercommunalité doit regrouper au moins 20 000 habitants, 2015 sera propice à une réflexion approfondie sur le passage intercommunal et l'aménagement de l'espace. Cette perspective d'aménagement et de projet de territoire sera un véritable enjeu d'avenir. A nous de réussir pour mettre en valeur tout notre potentiel. A nous de réussir pour rendre encore plus dynamique et encore plus prospère cette communauté que nous aimons passionnément. Je tiens à vous présenter en mon nom et au nom du conseil communautaire, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2015, pour vous-même et pour vos proches.

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de Douve et Divette

Directeur de publication : **Henri DESTRÉS**

Rédaction : **Marilyne LAUNEY**

Mise en page & impression : Le Révérend imprimeurs depuis 1923 02 33 21 64 00 - 50700 Valognes

Que cette année vous apporte satisfaction, joie et prospérité. Bonne Année 2015 !

Henri DESTRÉS,
Président de la communauté de communes

Réalisations et structure générale du budget primitif 2014

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES BUDGETS

BUDGET	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget général	1 427 311 €	1 421 260 €	2 848 571 €
Assainissement	826 076 €	728 313 €	1 554 389 €
Déchets	601 727 €	273 912 €	875 639 €
SPANC	15 602 €	3 179 €	18 781 €
Atelier de location	19 703 €	14 888 €	34 591 €
ZA Café Cochon	449 978 €	404 402 €	854 380 €
Eau potable	778 243 €	751 994 €	1 530 237 €
TOTAL	**4 118 640€**	**3 597 948 €**	**7 716 588 €**

Investissement

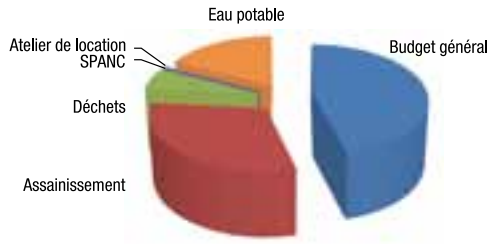

Fonctionnement

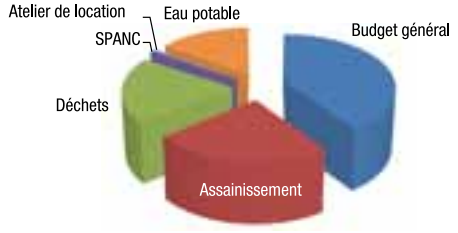

LES REALISATIONS EN 2014...

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Budget général CCDD

- Construction d'une structure d'accueil petite enfance et création de voirie.
- Acquisition de matériels et fournitures spécifiques pour la structure d'accueil petite enfance.
- Acquisition d'un tracteur-tondeuse et d'une remorque.
- Fourniture et pose de mobilier pour les sentiers de randonnée (avec fonds de concours des communes).

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

- Achat du bâtiment où se trouvait « Eaux de Normandie » (ZA le Pont à Martinvast) et adaptation des locaux au fonctionnement de la régie.
- Acquisition et aménagement de 3 véhicules utilitaires pour la régie de l'eau et de l'assainissement.
- Acquisition d'équipements spécifiques suite à la reprise en régie (stock de matériels et outillages).
- Achat de matériel informatique et logiciels spécifiques.

Dans le domaine des déchets

- Acquisition de bacs individuels et de conteneurs.
- Opération de distribution de composteurs individuels.
- Avec le Syndicat Mixte « Cotentin Traitement » : Campagne de sensibilisation au tri sélectif.

ZA Café Cochon 2e tranche

- Fin des travaux d'aménagement et commercialisation des lots.
- Pose de la signalétique de zone.

ET À VENIR EN 2015

Budget général CCDD

- Mise en place du service instructeur des autorisations d'urbanisme.
- Réflexion sur l'urbanisme intercommunal.
- Reprise de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Réflexion sur la coopération intercommunale.

Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

- Etude sur la prochaine programmation pluriannuelle du réseau de l'eau (modélisation du réseau).
- Assainissement : Etude sur la programmation de la 7e tranche en lien avec le schéma directeur.

Déchets

- Reprise du service de collecte en régie.
- Achat d'un camion de collecte des ordures ménagères.

Elections 2014

Pour la première fois, en mars 2014, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les citoyens ont élu à l'aide d'un même bulletin, leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires.

Ces derniers étaient jusqu'alors, désignés par les conseils municipaux. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont les conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau. Les élus de la communauté de communes ont voté pour une répartition à la proportionnelle simple, en tenant compte du poids démographique de chaque commune.

Les communes sont ainsi représentées :
- 4 sièges pour Martinvast et Tollevast
- 3 sièges pour Couville, Hardinvast, Teurthéville-Hague et Virandeville
- 2 sièges pour Nouainville, St-Martin-le-Gréard et Sideville

Henri DESTRÉS
Président

Philippe LAMORT
1er Vice-président

Administration générale, ressources humaines, informatique, régie de l'eau et de l'assainissement

Alain PINABEL
2e Vice-président

Petite enfance, communication, tourisme, actions en faveur de l'emploi, prévention des risques, plan climat énergie, transports

Joël JOUAUX
3e Vice-président

Environnement, urbanisme

André PICOT
4e Vice-président

Suivi des travaux, SPANC, zones d'activités, suivi du plan d'accessibilité

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Couville
- Alain PINABEL
- Marie-Odile FERET
- Gérard COTEN

Hardinvast
- Guy AMIOT
- Arlette VIDEGRAIN
- Christian EUGENIE

Martinvast
- Jacky MARIE
- Isabelle FONTAINE
- André PICOT
- Elisabeth MARION

Nouainville
- Jean-Marc BAUDRY
- Daniel LEBOYER

St-Martin-Le-Gréard
- Philippe LAMORT
- Nicolas DUBOST

Sideville
- Henri DESTRÉS
- Christophe LELIEVRE

Teurtheville-Hague
- Joël JOUAUX
- Lucien LEMENANT
- Yves DESQUESNES

Tollevast
- Stéphane BARBÉ
- Chantal TRAVERS
- Philippe ROINÉ
- Alain ROULLAND

Virandeville
- Bernard GIROUX
- Rémi MARTIN
- Christian VISTE

Chemins de randonnée

Le 16 mai 2013, le conseil communautaire décidait à l'unanimité des membres présents, de transférer à la communauté de communes, les compétences "Promotion et développement touristique" et "signalétique touristique".

La communauté de communes a repris ainsi le dossier porté par l'Association "les 3 Déesses", qui depuis plusieurs années, apportait une aide technique aux communes sur des projets touristiques.

Afin de valoriser certains sites et de présenter les circuits de randonnée pédestre et VTT, la communauté de communes a lancé une consultation pour la fourniture de mobilier (panneaux d'information, tables d'orientation, bancs, tables de pique-nique, poubelles…).

Ce sont les entreprises CAP OUEST SIGNALETIQUE et COTENTIN GRAVURE qui ont été retenues, pour un montant total de 80 978,29 € HT.

Ce projet a été financé par :

- les communes à hauteur de 18 561,44 €
- la communauté de communes pour 19 233,78 €
- le Conseil Général de la Manche au titre du Contrat de Territoire pour 15 000 €
- le programme Leader au titre de la programmation européenne 2007-2013 pour 10 703,48 €
- la communauté de communes de la Saire pour 17 479,59 €

TOPO GUIDE "Balades au cœur du Cotentin" - Edition 2013
38 itinéraires de randonnée pédestre et 8 circuits VTT
Disponible à la Communauté de Communes et dans certaines mairies au prix de 6 €.

sarc
Agence Basse-Normandie
ZA Maison Georges - 50440 Beaumont-Hague
Tél. 02 33 52 64 51 - Fax 02 33 52 86 72
secteurbassenormandie@sarcouest.fr

CHEVALIER DIAG
diagnostics immobilier
• AMIANTE • PLOMB • ETAT PARASITAIRE • PERFORMANCE ENERGETIQUE • ELECTRICITE
• GAZ • LOI CARREZ • MESURE D'EMPOUSSIEREMENT • INFILTROMETRIE • THERMOGRAPHIE
chevalier.diag@orange.fr
02 33 52 64 30 CHERBOURG

Une seconde vie pour vos textiles, cela peut être utile !

En 2011, Cotentin Traitement signait une convention avec l'association "Le Relais Enfant" afin qu'elle équipe l'ensemble des déchèteries qui le souhaitaient en conteneurs de reprise du textile. La communauté de communes de Douve et Divette est l'une d'entre elle.

Toutes les semaines, un camion de l'association "le Relais Enfant" vient récupérer les vêtements que les usagers déposent dans les conteneurs prévus à cet effet.

QUE POUVEZ-VOUS DÉPOSER COMME TEXTILES ?

- Les vêtements
- Les chaussures
- Le linge de maison
- La maroquinerie…

Je dépose dans mon sac
que je rapporterai ensuite à la déchèterie...
Grands Vêtements
Astuces...
Les vêtements doivent être propres et secs, peu importe s'ils sont usés ou déchirés !
Petits Vêtements
Astuces...
Vous pouvez même mettre les collants filés ou les chaussettes trouées...
Chaussures
Astuces...
Liez les chaussures par paire par les lacets ou avec un élastique. Déposez également la maroquinerie (sacs, ceintures, portefeuilles)
Linge de maison
Astuces...
Ne pas mettre les couettes, ni les coussins et les oreillers.
Ne pas jeter sur la voie publique
Ne pas mettre de chiffons souillés par la peinture, le ménage ou le bricolage !

QUE DEVIENNENT CES TEXTILES ?

Les textiles sont triés pour en retirer ce que l'on appelle "la crème". Ces vêtements en bon état seront revendus sur le marché du vêtement d'occasion dans les magasins "le Relais Enfant".

Les textiles qui ne sont plus portables par iront à CoBaNor TriTex à Carpiquet pour y être triés en 250 catégories, puis recyclés. Seul 1 % partira au rebut.

Nous consommons environ 9 kg de textiles par an par habitant et aujourd'hui, seuls 2,6 kg sont collectés pour le recyclage. L'objectif pour 2018 est d'en collecter 5 kg par an par habitant. Le don de textiles, même usagés, est un acte citoyen qui contribue au développement durable. Il permet également de créer des emplois près de chez vous.

L'association "le Relais Enfant" compte sur vous tous pour que l'objectif fixé pour 2018 soit atteint et vous en remercie par avance.

CITROËN
E.U.R.L. GARAGE SAUVAUTOS
RÉPARATEUR AGRÉÉ
1, Le Marvis - 50690 VIRANDEVILLE
Tél. 02 33 04 20 23
Fax 02 33 04 53 85
Port. 06 08 99 88 57
Email : sauvautos@wanadoo.fr

La Graineterie du Pont
Dominique FRIGOT
Le Pont - 50690 MARTINVAST
Tél. 02 33 52 03 45
50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
Tél. 02 33 20 19 50

Le compostage !

un bon moyen d'alléger vos poubelles

Depuis 2005, les habitants de la communauté de communes peuvent se procurer, moyennant une participation symbolique, un composteur.

Deux modèles sont disponibles : 700 litres (35 €) ou 360 litres (20 €).

Le compostage permet de retirer du circuit de collecte traditionnel les déchets valorisables tels que :

- les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, filtres en papier, pain, fruits et légumes, restes de repas d'origine végétale…
- les déchets de jardin : fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles, petites tailles…
- les déchets de la maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, sciure, copeaux, plantes d'intérieur, quelques feuilles de journaux…

Pour vous procurer un composteur, il vous suffit de passer à nos bureaux ou de téléphoner au 02 33 52 33 08.

ET SI LE TRI SE FAISAIT PENDANT LES MANIFESTATIONS ?

Kermesses, vide-greniers… sont des évènements qui rassemblent beaucoup de personnes et qui génèrent aussi beaucoup de déchets, qui souvent pourraient être valorisés.

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes met à la disposition des associations qui le souhaitent, des conteneurs, afin que ces déchets puissent être recyclés.

En tant qu'organisateur, il est important que vous fassiez preuve d'exemplarité en matière de réduction des déchets. Pour le public, votre engagement sera apprécié et vous valoriserez ainsi l'image de votre manifestation et la propreté du site où elle se déroule. Il est important que les bonnes pratiques se développent à tous les niveaux et en toutes circonstances.

Nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous contacter au 02 33 01 95 45 ou appelez le Syndicat Mixte Cotentin Traitement au 02 33 40 27 61 qui pourra vous aider en matière de communication.

JACK DE LA LLAVE *Architecte*
Le ribet - 50690 Hardinvast
02 33 44 03 25 - 06 08 76 22 65
jackdelallave@orange.fr

Philippe Renaut
Motoculture de plaisance • Véhicules sans permis •
Z.A le Pont
50690 MARTINVAST
Tél. 02 33 01 29 10

La Roseraie Traiteur
MARIAGES, COMMUNIONS, BAPTÊMES
ANNIVERSAIRES, REPAS DE FAMILLE,
LOCATION DE SALLE, ETC
LAROSERAIE50@WANADOO.FR
WWW.RESTAURANT-LAROSERAIE.FR
VILLAGE DE LA GARE - 50690 COUVLLE
02 33 93 07 16 - 06 83 06 92 36

ARTISANS Partenaires
Construction, rénovation, extension de votre Habitat
Service commercial : 06 48 77 74 82
Suivi de chantier : 06 75 51 28 10
www.artisans-partenaires.fr
7, route du bas hamel - SURTAINVILLE

Reprise du service de collecte des ordures ménagères en régie à partir du 1er janvier 2015

L'année dernière, nous vous annoncions le changement de prestataire pour la collecte des ordures ménagères sur nos 9 communes.

A compter du 1er janvier 2015, la collecte des ordures ménagères ne sera plus réalisée par un prestataire de service pour des raisons d'ordre financier. Le service sera assuré par les agents de la communauté de communes. Ce changement a peu d'incidence dans l'organisation des tournées. Seule celle du vendredi est avancée au jeudi.

LUNDI
Martinvast (sauf la Bihellerie)
Sideville au Sud de la RD 650
(la Sauvagerie, la Héronnière, Vaubecquet, Valtot et la Salle des Roches)
Virandeville

MARDI
Couville
Hardinvast (hors La Chevalerie)
Martinvast (la Bihellerie)
Saint-Martin-le-Gréard (la Mare Vernier)

MERCREDI
Hardinvast (la Chevalerie)
Tollevast
Saint-Martin-le-Gréard (hors la mare Vernier)

JEUDI
Sideville au Nord de la RD 650 (le Boulé, le Bourg, le Hameau Colette et le Vacheux)
Nouainville
Teurthéville-Hague
Restaurants le Bourg Neuf, les Korrigans, la Divette et la maison de retraite

Les poubelles sont toujours à sortir la veille du ramassage.

ATTENTION CHANGEMENT !

DATES À RETENIR Calendrier des tournées : collectes reportées suite à un jour férié pour 2015:

Jeudi 1er janvier (Jour de l'An)
Décalage de la tournée du jeudi au vendredi 2 janvier

Lundi 6 avril (Pâques)
Décalage de la tournée du lundi au mardi 7 avril
Décalage de la tournée du mardi au mercredi 8 avril
Décalage de la tournée du mercredi au jeudi 9 avril
Décalage de la tournée du jeudi au vendredi 10 avril

Jeudi 14 mai (Ascension)
Décalage de la tournée du jeudi au vendredi 15 mai

Lundi 25 mai (Pentecôte)
Décalage de la tournée du lundi au mardi 26 mai
Décalage de la tournée du mardi au mercredi 27 mai
Décalage de la tournée du mercredi au jeudi 28 mai
Décalage de la tournée du jeudi au vendredi 29 mai

Mardi 14 juillet (Fête Nationale)
Décalage de la tournée du mardi au mercredi 15 juillet
Décalage de la tournée du mercredi au jeudi 16 juillet
Décalage de la tournée du jeudi au vendredi 17 juillet

Mercredi 11 novembre (Armistice)
Décalage de la tournée du mercredi au jeudi 12 novembre
Décalage de la tournée du jeudi au vendredi 13 novembre

les nouveaux professionnels

MARTINVAST
LE RENDEZ-VOUS DU BIEN-ÊTRE

Mme BUHOT Angélique, esthéticienne depuis cinq ans, a ouvert son institut de beauté le 12 novembre dernier. Elle vous propose ses services dans les domaines suivants : soins du corps et du visage, épilations, UV et onglerie.

Sur rendez-vous du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (le midi sur rendez-vous), le vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 20 h (le midi sur rendez-vous) et le samedi de 9 h à 16 h non-stop.

N'hésitez plus à vous accorder un petit moment de détente !

2, place de Pourtalès - Tél. 06 30 94 72 05

AUTOSUR

Pour le contrôle technique périodique de votre véhicule, vous pouvez désormais solliciter l'expérience de Monsieur NAVET Eric, qui a ouvert cet été un centre Autosur, **ZA le Pont à Martinvast**.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30, ainsi que le samedi de 8 h à 13 h.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site **www.autosur.com** ou appeler au **02 33 08 34 83.**

SIDEVILLE
AVOINE AGENCEMENT

M. AVOINE Jérôme a repris depuis le 1er septembre, la menuiserie de M. COSNEFROY Serge à Sideville. Son expérience de 18 ans dans l'aménagement et l'ébénisterie lui a apporté passion et savoir-faire, mais également une volonté perpétuelle de renouvellement, qui le pousse à rendre unique chacun de ses projets.

M. AVOINE vous accompagnera lors de vos projets de création ou de rénovation de cuisine, salle de bain, escaliers, dressing, menuiseries PVC/Alu/Bois, terrasse, extension... Dans son atelier de 500 m², il imaginera et concevra entièrement votre projet, puis le réalisera avec l'aide de son équipe dans son atelier de fabrication sur mesure. Le but est de vous offrir une solution complète, afin de satisfaire vos besoins. Le choix des matériaux, les couleurs et la forme de votre mobilier ne ressemblera jamais à aucun autre !

17 bis la Juliennerie – Tél. 02 33 52 08 43 ou 06 23 10 20 98
www.avoineagencement.com - contact@avoineagencement.com

TEURTHEVILLE-HAGUE
CAFÉ DU CENTRE

Le Bar-Tabac "le Café du Centre" a été repris l'été dernier par M. FRANCOISE Thomas. Outre son activité principale de bar-tabac, il propose également des retransmissions d'évènements sportifs quels qu'ils soient. Un dépôt de pain est assuré le dimanche matin.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, de 7 h à 20 h, le vendredi de 7 h à 1 h et le samedi et dimanche de 9 h à 1 h du matin.
17 le Bourg – Tél. 02 33 04 20 81

TOLLEVAST
ALEX COIFFURE

M. DUBOST Alexandre, ancien salarié du salon de coiffure de la galerie commerciale Auchan a ouvert son salon de coiffure mixte en décembre 2013, sur la **ZA les Chèvres à Tollevast**. Il y assure tous types de coupe.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 16 h.
Pour prendre rendez-vous, appelez au 02 33 88 09 26.

LEROY MERLIN

Ce magasin de bricolage, tant attendu par notre population, a enfin ouvert ses portes le 15 octobre dernier. Venez découvrir leurs offres, leurs ambiances, leurs solutions. Comparez les prix et bénéficiez d'un service adapté à vos demandes. La volonté de l'enseigne est de servir au mieux ses clients et de créer avec eux, une relation exceptionnelle et durable.

Rejoignez Leroy Merlin sur sa page Facebook "Leroy Merlin Cherbourg" et retrouvez tous les produits, idées et conseils de bricolage, décoration, jardin, aménagement de la maison, sur le site internet www.leroymerlin.fr

VIRANDEVILLE
SARL CAUVIN TP

Anciennement basée à Beaumont-Hague, l'entreprise CAUVIN TP est implantée dans la Z.A du Café Cochon depuis le 1er septembre 2014. Cette société de travaux publics intervient également pour les particuliers pour des raccordements aux réseaux d'évacuation des eaux usées ou pluviales, assainissement individuel, aménagements de cours (enrobés à chaud, bordures, pavage…).

Tél. 02 33 52 70 81 - cauvintp@orange.fr

AXEL LOCATION
Location et vente de matériels de chantier
Le Pont 50690 MARTINVAST
Tél. 02 33 53 10 60 - Fax 02 33 01 10 80 http://axel-loc.com - cherbourg@axel-loc.com

Service de l'eau et de l'assainissement

2014 Mise en place de la régie Communautaire !

Dans les précédents numéros de votre bulletin Communautaire, nous vous faisions part de la réflexion lancée par les élus pour anticiper la fin du contrat d'affermage liant la Lyonnaise des Eaux, devenue Eaux de Normandie, à la Communauté de Communes.

Nous vous informions de l'étude menée en 2012 et de la volonté qui en a suivi de reprendre la gestion des services de l'eau et de l'assainissement. Ainsi, le 1er juillet 2014, à la date de clôture des contrats d'affermage, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement a été reprise par les services de la Communauté de Communes.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Une équipe a été mise en place pour garantir proximité et réactivité aux usagers :

- 2 agents clientèles accueillent les usagers aux heures d'ouverture, répondent aux appels téléphoniques et élaborent la facturation.
- 2 agents réseaux assurent la continuité de service par le biais d'actions curatives (interventions sur casses, remise à niveau des branchements…) et préventives (entretien des réseaux, recherches de fuites, actionnement des purges …). Ces agents sont également chargés de la relève des compteurs.
- 1 agent station en charge des stations d'eau potable, de la station d'épuration et des nombreux postes de relèvement eaux usées de notre territoire.
- 1 agent technique élabore les devis, répond aux différents documents réglementaires et gère la cartographie informatique des réseaux.

UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ

Les usagers des services de l'eau et de l'assainissement peuvent se présenter à l'accueil des services techniques se trouvant au siège de la Communauté de Communes. Ceux-ci se situent à l'arrière du bâtiment où un parking est réservé à la clientèle de la régie.

UN SERVICE CLAIREMENT IDENTIFIÉ

Les agents de la régie sillonnent le territoire dans des véhicules floqués aux couleurs de la Communauté de Communes. Leurs uniformes spécifiques de couleur rouge les différencient des autres services pouvant se trouver sur notre territoire.

Ne jetez pas vos lingettes dans les toilettes, sinon…

… vous risquez de les voir déborder !

Nos agents chargés de l'entretien du réseau d'assainissement sont régulièrement confrontés à des pannes et dysfonctionnements sur des postes de relevage obstrués par divers papiers tels que les lingettes. Ces déchets, particulièrement résistants, bloquent les pompes. Nous vous rappelons que seul le papier hygiénique peut être jeté dans les toilettes. Sans votre collaboration, les pannes à répétition et le surcoût engendré pour la collectivité ne pourront être évités.

D'avance, merci !

ALERTES SMS

La Communauté de communes a récemment mis en place, un système d'alerte par SMS. Ce dispositif a pour but de vous informer au plus vite sur des événements importants : collecte des ordures ménagères reportée, coupure d'eau, fermeture exceptionnelle des bureaux…

Si vous n'avez pas encore communiqué votre numéro de portable et que vous souhaitez bénéficier de ce service, nous vous invitons à nous contacter au **02 33 01 95 45**.

BATICONCEPT ET RENOVATION
Maçonnerie
Charpente
Couverture
Isolation
Plâtrerie sèche
Maison ossature bois
Menuiserie PVC et Alu
Tél. 02 33 43 70 63
Port. 06 83 57 39 05
Fax 02 33 41 42 58
P. DELACOUR
Z.A. Le Pont - 50690 MARTINVAST
Email : bati.conceptrenovation@orange.fr

OMEGAEXPERTISE
EURL RENAN
2, route d'Hardinvast 50470 TOLLEVAST
Tél. 02 14 74 99 02 - Fax 02 14 74 99 03
Mobile 06 12 30 03 56 loic.renan@gmail.com
www.diagnosticimmobilier-cherbourg.fr

Comment payer vos factures d'eau ?

Vous avez reçu en cette fin d'année, une première facture d'eau basée sur une relève de votre compteur. Cette facture était à régler soit directement auprès de la Trésorerie de Tourlaville, soit en ligne sur notre site internet.

En 2015, d'autres moyens de paiements vous seront proposés :

- **La mensualisation :** Elle facilite la maîtrise de votre budget en étalant le règlement de la facture d'eau de janvier à octobre. Une simulation de vos mensualités, basée sur vos dernières consommations permettra de définir l'échéancier le mieux adapté. En cas de variation de votre consommation, une régularisation sera effectuée en fin d'année. Les formulaires de demande sont à votre disposition à nos bureaux et/ou téléchargeables sur le site **www.douvedivette.fr.**
- **Le prélèvement automatique :** Vous êtes directement prélevés à réception de vos factures (2 fois par an).
- **Le paiement en ligne par carte bancaire :** en payant par carte bancaire, vous pouvez effectuer le paiement de votre facture 24 h/24 et 7 j/7, en toute sécurité et simplicité. Pour effectuer le paiement, munissez-vous de votre facture d'eau, de votre carte bancaire et connectez-vous sur le site **www.douvedivette.fr** rubrique "Nos compétences, Eau et Assainissement, Facturation". Un bouton-lien vous dirige instantanément vers le site de paiement sécurisé du Trésor Public.
- **Le TIP (Titre Interbancaire de Paiement) :** il vous est adressé en bas de votre facture. Datez-le, signez-le et envoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture. N'oubliez pas de joindre votre relevé d'identité bancaire lors de votre premier envoi.
- **Le paiement par chèque :** vous pouvez régler votre facture par chèque à l'ordre du Trésor Public. Vous devez alors joindre le volet TIP sans le signer, l'agrafer ou le coller et envoyer le tout à l'adresse qui figure sur le TIP, dans l'enveloppe retour jointe.
- **Le paiement en espèces :** si vous souhaitez payer en espèces, vous devez vous présenter directement au guichet de la Trésorerie de Tourlaville - **66 avenue des Prairies (horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h).**

QUAND RECEVREZ-VOUS VOTRE FACTURE D'EAU ?

- **Si vous payez à échéance :** vous recevrez deux factures par an, l'une au Printemps et l'autre en novembre.
- **Si vous être mensualisé :** vous recevrez une seule facture courant novembre. Celle-ci tiendra compte des 10 versements déjà effectués.

Puits et forages privés vous devez les déclarer !

Depuis le 1er janvier 2009, chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage en mairie (que ce soit un puits, un forage ou une simple prise d'eau).

Le recensement des puits et forages domestiques répond à un objectif environnemental, permettant au service d'alimentation en eau potable de s'assurer que les ouvrages ne risquent pas de contaminer la ressource en eau. La déclaration permet de faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique.

Pour en savoir plus, consultez le site www.forages-domestiques.gouv.fr

COMMENT ET OÙ FAIRE LA DÉCLARATION ?

Pour déclarer un ouvrage de prélèvement d'eau, puits ou forage à des fins domestiques, il suffit de remplir un **formulaire Cerfa 13837-02.** Ce document permet de décrire les caractéristiques essentielles de l'ouvrage (sans entrer dans des précisions trop techniques) et de fournir des informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.
Le formulaire peut être retiré en mairie ou via le site internet service public. Une fois rempli, il sera à remettre auprès de la mairie de votre commune.

C2L
Etanchéité - Couverture sèche - Bardage
Zone Artisanale - 50690 VIRANDEVILLE
Tél.: 02 33 95 00 00.- Fax : 02 33 95 98 98
E-Mail : c2lchevalier@yahoo.fr

THERMICLIM
Installation - Maintenance & Dépannage
Chauffage / Disconnecteurs
Froid / Climatisation / Traitement de l'air / Pompes à chaleur
ZA Le Pont - 10 rue Delauney - 50690 Martinvast
Tél : 02 33 53 05 48 - Fax 02 33 53 67 78
contact@thermiclim.com www.thermiclim.com

Inauguration de la structure d'accueil petite enfance

La structure d'accueil petite enfance "Les Bout'en train" a été officiellement inaugurée le vendredi 10 octobre 2014, en présence de M. Marot, Sous-Préfet et Secrétaire général de la Préfecture, M. Lemarchand, Conseiller Régional et M. Bihet, Conseiller Général.

L'étude qui avait été menée par le cabinet CERISE, avait confirmé une faiblesse en terme d'accueil collectif de jeunes enfants sur notre territoire. Seul l'accueil par les assistantes maternelles était jusqu'alors proposé. Celles-ci, au nombre de 120, accueillent environ 300 enfants, dont 200 de moins de 3 ans. Cette formule, bien que très intéressante et satisfaisante, n'était pas suffisante face aux difficultés rencontrées par les parents, qui parfois devaient faire garder leurs enfants hors du territoire.

C'est pourquoi, la communauté de communes a fait le choix de construire un pôle petite enfance, regroupant une crèche de 24 places, le relais assistantes maternelles et la PMI. Ce projet de 1 188 000 € HT (terrain et équipements compris) a vu le jour grâce aux subventions accordées par l'Etat (345 588 €), la Région (57 870 €), le Département (106 842 €), la Caisse d'Allocations Familiales (292 800 €) pour la construction et 30 000 € pour les équipements) et Mme Gosselin-Fleury, députée (10 000 €), le projet a pu aboutir, laissant à la charge de la CCDD la somme de 375 000 € (emprunt de 250 000 € et le reste en autofinancement).

La construction de cette structure de 500 m² a débuté en septembre 2013, pour ouvrir ses portes le 25 août 2014. Il s'agit d'une ossature en bois, bien intégrée dans l'environnement, avec un système de chauffage économe en énergie. Ce nouvel équipement est lumineux, coloré, agréable et avant tout, fonctionnel. Il répond aux normes de sécurité et au confort des enfants. C'est une équipe compétente qui a été recrutée pour assurer le bien-être des enfants et favoriser leur développement.

Protection & Maternelle Infantile

Les permanences ont lieu tous les lundis après-midi de 14 h à 16 h, sans rendez-vous, à la structure d'accueil petite enfance "les Bout'en train".

Mme POIRIER Ingrid et Mme LEPELLETIER Delphine, Puéricultrices au Centre Médico-Social d'Octeville accueillent les parents d'enfants de moins de 6 ans et assurent le suivi des nourrissons (pesée…). Elles leur donnent des conseils et répondent à leurs questions (allaitement, sommeil…).

La structure multi-accueil "LES BOUT'EN TRAIN" a ouvert ses portes le 25 août dernier.

Elle accueille les enfants agés de 2 mois et demi à 3 ans, **du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.** Les contrats peuvent s'établir sur un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.

L'ADMISSION DES ENFANTS EST DÉCIDÉE PAR LA COMMISSION PETITE ENFANCE.

Les critères de priorité sont :

- les habitants de la Communauté de Communes de Douve et Divette
- l'âge des enfants (par rapport au type de lit disponible)
- la fratrie (priorité aux familles ayant déjà un enfant inscrit)
- la date d'inscription

Aucune condition de ressources n'est exigée. Ainsi, des familles dont les parents ne travaillent pas peuvent également fréquenter la crèche. Le tarif est basé sur les revenus de la famille déclaré à la CAF. Il y a un plancher et un plafond.

8 PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ACCUEILLENT LES ENFANTS QUOTIDIENNEMENT

- 1 directrice, infirmière-puéricultrice
- 1 adjointe, éducatrice de jeunes enfants
- 2 auxiliaires de puériculture
- 4 agents diplômés du CAP petite enfance

La crèche se compose de 2 sections qui peuvent être soit fermées, donc bien sectorisées, soit ouvertes grâce à une porte coulissante et donc permettre un décloisonnement :

- **La campagne :** qui est plutôt fréquenté par les plus grands, avec ses coins dinette, marchande, garage, lecture, poupée… et ses 3 salles de repos.
- **La savane :** qui est plutôt fréquentée par les bébés, avec son parc, ses tapis d'éveil, la biberonnerie et ses 2 salles de repos.

Les enfants ont également accès :

- à une salle de repas ou d'activités : espace tables et chaises
- à la salle de motricité : piscine à balle, toboggan…
- à la cour extérieure : vélos, porteurs, ballons, le train…
- au grand couloir : qui permet de faire des parcours motricité, des courses… surtout lorsqu'il pleut !

DEPUIS LE 25 AOÛT

35 familles côtoient la crèche 30 régulièrement et 5 occasionnellement. Les enfants ont tous commencé leur accueil par une période d'adaptation, il s'agit d'une période plus ou moins longue (en moyenne une semaine) où parents et enfants apprennent à se séparer progressivement. Pour les aider, nous avons mis en place un système de personne référente chargée de recueillir les habitudes de vie de l'enfant, ses rythmes de sommeil et de repas…

Dans l'ensemble, tout le monde s'est très vite adapté aux nouveaux locaux et au personnel ! Les activités proposées sont nombreuses et variées, comme en témoignent les illustrations.

La savane

La campagne

Activité semoule et transvasement

le repas

Activité pâte à modeler

Jeux de construction

On fête les anniversaires

Piscine à balles en salle de motricité

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

QU'EST-CE QUE LE R.A.M (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES) ?

C'est un service destiné aux parents, aux professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants, sans oublier les jeunes enfants.

UN LIEU D'INFORMATIONS

- Information sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs)
- Mise en relation de l'offre et de la demande (places d'accueil disponibles chez les assistantes maternelles ou en garde à domicile)
- Accompagnement d'ordre général à la fonction employeur / salarié (informations sur les droits et les obligations des parties, orientation vers les instances spécialisées…)
- Information aux futurs professionnels

UN LIEU DE RENCONTRES & D'ÉCHANGES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Organisation de réunions à thèmes, de temps d'échanges professionnels…
- Organisation de temps de rencontres réguliers qui sont des temps d'éveil et de socialisation des enfants.

Les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur garde à domicile, se rencontrent au RAM à Martinvast, par groupe, le jeudi ou le vendredi autour de différents ateliers : peinture, cuisine, jeux de graines, éveil musical… Sont également proposées des matinées ludothèque, bibliothèque, rencontres à la maison de retraite… ouvertes également aux parents.

Les matinées motricité et bébé gym (à partir de 22 mois) sont des séances d'éveil ouvertes à tous les enfants du territoire, non scolarisés et accompagnés d'un adulte. Elles ont lieu un mardi sur deux en alternance **à la salle des fêtes de Virandeville.**

Contactez le RAM pour recevoir le calendrier ou téléchargez-le sur le site www.douvedivette.fr

NOUVEAUX HORAIRES

Permanences :

- **Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00**
  Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30

Rendez-vous :

- **Lundi : 13 h 30 - 16 h 30**
  Mardi : 13 h 30 - 17 h 30
  Vendredi : 13 h 30 - 16 h 00

NOUVEAU LIEU

RAM Les Bout'en Train
85, route de l'Oraille
50690 MARTINVAST
02 33 03 07 47
ram@douvedivette.fr

La PMI organise des réunions d'informations pour les candidat(e)s à l'agrément.

Renseignements auprès du RAM

VIMOND Matériaux
c'est ***3 agences***
proches de vous !

NOUS VOUS ACCUEILLONS DU LUNDI AU SAMEDI

NOUS RÉALISONS GRATUITEMENT VOTRE DEVIS PERSONNALISÉ

NOUS LIVRONS ET DÉCHARGEONS LES COMMANDES SUR VOS CHANTIERS (voir conditions en magasins)

TOUT FAIRE MATERIAUX

VIMOND Matériaux
AVRANCHES - GRANVILLE - CHERBOURG

www.vimondmateriaux.com

AVRANCHES
Ponts-sous-Avranches
Z.I. du Maudon
Tél. 02 33 58 03 65
avranches@vimondmateriaux.com

GRANVILLE
Longueville
Zone artisanale lesDelles
Tél. 02 33 50 47 40
granville@vimondmateriaux.com

CHERBOURG
Sideville
Route d'Hardinvast
Tél. 02 33 52 18 97
cherbourg@vimondmateriaux.com

LEROY MERLIN

...et vos envies prennent Vie !

9 h - 20 h du lundi au samedi

19 ZA Claude Chappe - 50470 TOLLEVAST
Tél. 02 33 92 73 37

ETS LEMIERE

COUVERTURE ZINGUERIE ISOLATION

Fondée en 1947

- Ardoise, tuile etc...
- Bardage (Isolation extérieure)
- Couverture Zinc
- Bac Acier
- Fenêtre de toit
- Gouttières Zinc, PVC
- Ramonage

NOUVELLE ADRESSE

ZA le Pont
50690 MARTINVAST

lemiereph@wanadoo.fr
Fax : 02 33 44 80 07

02 33 44 57 74

LEDUC S.A.S.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Bâtiment Neuf et Ancien

CARRELAGE

GROS ŒUVRE

COUVERTURE - BARDAGE

ETANCHEITE - DESAMIANTAGE

LEDUC s.a.s. au service des maîtres d'ouvrages pour apporter une offre globale à tous projets de bâtiments.

Z.A. le Cafe Cochon - 50690 VIRANDEVILLE
Tél. : 02 33 01 83 83 - Fax : 02 33 01 83 80
Email : leduc@sasleduc.fr - www.leduc-batiment.fr

abi group
printing solutions

ABI GROUP 50
Stéphanie Doraphé
38 résidence Napoléon
50100 CHERBOURG
02 33 93 39 33

Photocopieurs Multifonctions
Achat – Location – Maintenance sur site

AUTO BILAN RESEAUX

AUTO BILAN RESEAUX

20, Village de la Gare - 50690 COUVILLE
Tél. : 02 33 10 14 30 - Port. : 06 87 31 75 67

Contrôle qualité des réseaux d'assainissement neufs.
Test d'étanchéité, inspection télévisée des réseaux et test de compactage des tranchées.

Notre expertise au service de l'environnement
Repérage, diagnostic télévisuel de réseaux, recherche de fuite.

autobilanreseaux@orange.fr

Nouveau **Hydrocurage des réseaux, vidange tout type de fosses, transport des déchets vers un centre de traitement agréé**

Le C.L.I.C.
(Centre Local d'Information et de Coordination)

Cette année encore, le C.L.I.C. Ouest Cotentin a organisé deux animations dans les locaux de la Communauté de Communes.

LE CAFÉ DE L'AUDITION

Cette rencontre organisée avec la Mutualité Française de Normandie, a eu lieu le jeudi 12 juin et 36 séniors y ont participé. Il s'agissait d'un café-échanges sur le thème de l'audition. Les participants ont eu l'occasion de contrôler leur audition via une borne Tes@udio. De plus, ils ont obtenus des conseils, et pu aborder le thème de l'appareillage et des remboursements.
C'est important, car le décrochage social se fait souvent à cause d'une défaillance de l'audition. Les personnes s'isolent alors que des solutions existent. Les participants ont été enchantés de cette rencontre.

LES ARNAQUES EN TOUT GENRE

Cette animation s'est déroulée dernièrement, début décembre avec la participation de la gendarmerie de Beaumont-Hague, qui mettait en garde les séniors contre les arnaques en tout genre.

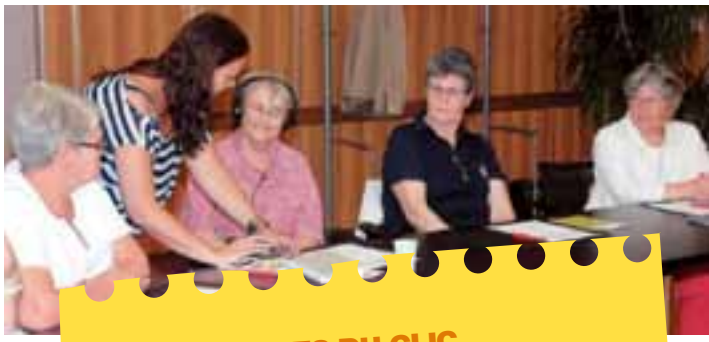

PERMANENCES DU CLIC

Les permanences du CLIC ont lieu tous **les 1ers mercredis du mois de 10 h à 12 h.** Une conseillère conseille et oriente les retraités, personnes âgées, personnes handicapées de tous âges et leurs proches. Vous pouvez venir sans rendez-vous.

AGENCE POSTALE

L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, ainsi que le samedi de 10 h à 12 h.

Nouveauté : une tablette numérique a été mise à votre disposition à l'accueil afin que vous puissiez accéder aux services de la poste : tarifs, consultation de votre compte bancaire…
N'hésitez pas à l'utiliser, l'accès est gratuit.

MEF

La Mission Locale du Cotentin a pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale.
Un accueil des jeunes se fait à la Communauté de Communes un mardi après-midi sur deux, sur rendez-vous. Mme Aurélie DURIAU les accompagne dans leurs démarches, les informe et les aide à développer leurs actions pour favoriser leur accès à l'emploi.
Pour plus de renseignements, téléphonez au 02 33 01 64 65.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice qui présente les garanties de discrétion et d'impartialité. Il a pour mission de chercher une solution amiable aux litiges dont il est saisi. La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne :

- Conflit de voisinage
- Difficulté de recouvrement d'une créance
- Malfaçons
- Problèmes locatifs
- Contestation d'une facture
- Litige avec un opérateur
- Difficultés pour le parfait achèvement de travaux…

M. Marc PERES assure la fonction de conciliateur de justice pour le canton Cherbourg Sud-Ouest, comprenant les communes de Couville, Hardinvast, Martinvast, Saint Martin le Gréard et Tollevast.

Les permanences sont gratuites et se tiennent tous les 1ers mercredis de chaque mois, de 14 h à 17 h. Pour prendre rendez-vous, contactez M. PERES au 06 43 12 92 40.

E.Leclerc
Querqueville
www.e-leclerc.com/magasin/querqueville - 02 33 01 85 05

ASSISTANTE SOCIALE

Bénédicte RAUSCHER, Assistante Sociale au Centre Médico-Social d'Octeville, vous reçoit sur rendez-vous à la communauté de communes, le mardi matin (une semaine sur deux).

Elle répond à la demande des usagers dans différents domaines :

- Détresse financière
- Difficultés d'ordre psychosocial ou relationnelles
- Problèmes éducatifs
- Difficultés matérielles ou administratives liées à un changement de situation : chômage, séparation, divorce…
- Difficultés de santé

Pour prendre rendez-vous, appelez au 02 33 10 01 50.

NOUVEAUTÉ

LUTTE CONTRE LA PRECARITÉ ÉNERGETIQUE

LA MANCHE CONSEIL GÉNÉRAL

Agence nationale de l'habitat Anah

Le Conseil Général de la Manche, l'ANAH et l'Etat vous aident à financer vos travaux d'économie d'énergie (Programme d'intérêt général 2014 – 2017).

Grâce à ce dispositif, des aides financières et techniques sont apportées aux ménages les plus modestes pour leur permettre d'effectuer des travaux de rénovation thermique dans leur logement (isolation, chauffage...) et ainsi diminuer leur facture énergétique.

Les travaux devront permettre un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et 35 % pour les logements locatifs.

Le CDHAT a été chargé par le Conseil Général, d'animer ce dispositif sur le territoire de Douve et Divette et d'accompagner les porteurs de projets. Ainsi, une permanence est organisée dans nos locaux **tous les 2nds jeudis de chaque trimestre.**

Pendant cette permanence, un chargé d'opération du CDHAT pourra vous conseiller et vous informer gratuitement et sans engagement, sur les travaux que vous souhaitez réaliser, les conditions et les aides mobilisables : aides de l'Anah, de l'Etat, du Conseil Général, le crédit d'impôts, l'éco-prêt à taux 0... pouvant atteindre sous certaines conditions et dans certains cas jusqu'à 80 % des dépenses.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le CDHAT en dehors des permanences au 02 33 01 72 78.

VISIO-RELAIS de service public

visio-relais de service public

Le visio-relais permet aux usagers d'effectuer plusieurs démarches à distance, sur un même lieu et dans les mêmes conditions qu'un entretien physique.

Grâce à cet outil, les usagers peuvent actualiser leur dossier, signaler un changement de situation, s'informer sur leurs remboursements, leurs droits, recevoir des attestations, adresser ou recevoir en temps réel des formulaires, obtenir le chèque emploi service CESU…

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Manche

l'Assurance Maladie MANCHE

msa santé famille retraite services

LA MANCHE CONSEIL GÉNÉRAL

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Manche

URSSAF DE LA MANCHE

Claude REVEL
MENUISERIE
Artisanale
*MENUISERIES BOIS-ALU-PVC-MIXTE
*AMENAGEMENT DE COMBLES
*CUISINES AMENAGEES
*CLOISONS-ISOLATION
*FAUX-PLAFONDS
*CHARPENTE
*ESCALIERS
*MEUBLES
Fabrication & Pose
Z.A. Le Pont
50690 MARTINVAST
02 33 52 02 32
claude.revel13@wanadoo.fr

TGP
SARL Gaumain Travaux Publics
Terrassement - Assainissement
Aménagement Exterieur
Enrobé - Bi-couche - Enrochement
Publics - Particuliers
Z.A. Le Coignet - Route des roches - 50690 SIDEVILLE
Tél. : 02 33 52 13 06 - E-mail : gtp50@orange.fr

Transport de proximité à la demande

Le transport de proximité est désormais connu de nos usagers. Un certain nombre de personnes sont fidèles à ce service qui leur permet d'être indépendant et de se rendre sur Cherbourg et Martinvast, facilement et à moindre coût.

MODE D'EMPLOI

Consultez la fiche horaires

Voir fiche horaires ci-dessous.

Réserver votre véhicule Manéo

Composez le **n° vert : 0 800 150 050** Appel gratuit depuis un poste fixe. Appelez de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi. Attention ! La réservation doit se faire avant 16 h la veille du départ.

Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre véhicule Manéo passera vous chercher vous sera confirmée par téléphone, après 16 h, la veille de votre déplacement.

Laissez-vous transporter

A l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur Manéo vient vous chercher à votre domicile et vous transporte à l'arrêt déterminé.

Les billets sont vendus à bord du véhicule Manéo. Vous pouvez les acheter à l'unité à 2,30 € l'aller simple ou à 4,60 € l'aller-retour, ou par carte de 12 trajets au prix de 10, soit 23 €.

Le véhicule est adapté pour les personnes en fauteuil roulant.

Ouvert à tous !

Rappelons que ce service est financé à hauteur de 50 % par le Département et 50 % par la communauté de communes.

Agence d'Octeville
NORMANDIE
39, rue Roger Salengro
50130 OCTEVILLE
02 33 72 74 79

Jour de fonctionnement	Destination	Heure d'arrivée	Heure de départ
Mardi	Cherbourg-Octeville - Polyclinique	13:45	16:15
	Cherbourg-Octeville - Bd Schuman	14:00	16:30
	Cherbourg-Octeville - Hôpital	14:15	16:45
Jeudi	Cherbourg-Octeville - Polyclinique	09:30	11:30
	Cherbourg-Octeville - Bd Schuman	09:45	11:45
	Cherbourg-Octeville - Hôpital	10:00	12:00
Samedi	Martinvast - Centre-ville	10:30	11:30

PLUS ÉCONOMIQUE MOINS POLLUANT ET PLUS CONVIVIAL !

le covoiturage, on a tous à y gagner

Le Conseil Régional vous invite à vous rendre sur le site **www.covoiturage-basse-normandie.fr** afin de limiter l'impact de vos déplacements sur l'environnement. En proposant vos services ou en sollicitant un autre conducteur, vous réaliserez des économies sur votre budget transport et vous agirez pour la protection de l'environnement.
Le covoiturage peut être une pratique régulière, mais aussi ponctuelle, pour des courts ou longs trajets.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme JOUAUX de la MEF au 02 33 01 64 64.

MODE D'EMPLOI
Je propose un trajet
1 je m'inscris gratuitement
2 je propose mes places libres
3 des passagers me contactent
Je recherche un trajet
1 je m'inscris gratuitement
2 je recherche un trajet
3 je contacte les conducteurs
Voyageons ensemble
La mise en relation est gratuite
Trajets domicile-travail ayez le reflexe covoiturage !

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT
SARL CAUVIN TP
50690 VIRANDEVILLE
ZA le Café Cochon
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
Tél. 02 33 52 70 81 - Fax 02 33 52 34 36

Avoine gencement
A vos mesures dans notre Atelier
www.avoineagencement.com
17 Bis la Juliennerie - 50690 SIDEVILLE
Tél. 02 33 52 08 43

AMBULANCES COTENTIN
SECOURS
17 RUE MAURICE BRISSET 50690 MARTINVAST
02.33.04.66.13

AlloTaxi
TAXIS MARTINVAST
24H/24 02.33.08.08.08 7J/7

Groupement Jeunesse
Douve Divette, un nouvel élan ?

Au mois de juin dernier, l'équipe dirigeante en place, usée par une saison difficile et des rapports tendus entre les clubs, envisageait la dissolution du Groupement. Les élus de la communauté de communes, alertés par les parents des joueurs, ont incité les clubs à continuer l'aventure.

Un nouveau bureau a pu être constitué, avec des dirigeants de chaque club, ce qui devrait permettre d'évoluer dans un climat apaisé. De plus, un poste de responsable du matériel a été créé, et un membre du bureau s'occupe plus particulièrement des relations avec les sponsors. Ce qui allège la charge du président, ainsi que celle du secrétaire.

Côté sportif, le GJDD (Groupement Jeune Douve et Divette) n'a plus d'équipe évoluant au niveau ligue. Par contre, il enregistre une hausse du nombre de licenciés, notamment au niveau des plus jeunes. Le GJDD est toujours confronté à des problèmes pour trouver des bénévoles pour accompagner les équipes. A ce jour, il y a 25 dirigeants pour 139 licenciés.

- Une équipe U18 en district
- Une équipe U15 en district honneur
- Deux équipes U13 : une en 1ère série, l'autre en 3e série
- Trois équipes U11 évoluant en module
- En U9, 45 jeunes s'entrainent au stade de Martinvast le samedi matin, ces jeunes disputent des plateaux sur la CUC.

Le GJDD espère organiser cette année, quelques manifestations pour avoir une plus grande visibilité et aussi pour permettre de financer des formations pour les dirigeants, afin de pouvoir offrir un encadrement de qualité aux enfants et pour essayer de retrouver des équipes au niveau ligue. Il dispose également d'un site internet sur lequel sont publiés les convocations, les résultats, les classements des équipes, ainsi que des photos : **http://grptdouvedivette.footeo.com.**
N'hésitez pas à le consulter.

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : Dominique Avril
- Secrétaire : Hubert Née
- Trésorier : Michel Plassart
- Responsable matériel : Pascal Gouraud
- Relations avec les sponsors : Dominique Etasse

Martinvast, ville étape

Le Tour de Normandie est une épreuve cycliste professionnelle, labellisée

35E ÉDITION

Le Comité d'organisation a sollicité notre communauté de communes afin d'être ville étape en 2015. Cet évènement sportif de niveau mondial, aura lieu **le samedi 28 mars 2015** et sera l'occasion de mettre en valeur notre territoire.
Durant sept jours de courses, les cinq départements normands seront traversés. Les équipes allant de 22 à 26, sont composées de 6 coureurs et sont prises en charge par l'organisation.

Au total, ce sont près de 400 personnes qui se déplacent chaque jour, de l'équipe organisatrice, à la caravane publicitaire du Tour, en passant par les groupes sportifs et les médias.
Pour cette 5e étape, 3 passages sont prévus sur les communes de Douve et Divette, le premier aura lieu à partir de 15 h, sur un tracé de 12 à 15 kilomètres par passage. **L'arrivée se fera rue Charles Delauney, ZA le Pont à Martinvast, face au bâtiment de la CCDD**.

Trophée Douve et Divette

La CCDD, partenaire du Trophée Douve et Divette, participe comme chaque année à l'achat des maillots de leader. Le Trophée Douve Divette 2014 a compté 5 épreuves :

SIDEVILLE

17e Prix de la Sidevillaise

Organisation : la Sidevillaise - VC Les Pieux
Vainqueur : Joé Kirkham - UC Bricquebec

TEURTHEVILLE-HAGUE

36e Prix des commerçants

Organisation : Club des Supporters - AC Octeville
Vainqueur : Benoît Cosnefroy - UC Bricquebec

LES PIEUX

Organisation : VCC Les Pieux
Vainqueur : Pascal Chesnel - UC Bricquebec

MARTINVAST

67e Prix des Couturières

Organisation : Municipalité - AC OCTEVILLE
Vainqueur : Quentin Montagne - VC Saint Lô/Pont Hébert

MONTAIGU LA BRISETTE

66e Prix du comité des fêtes

Organisation : Comité des fêtes - AS Tourlaville
Vainqueur : Anthony Aubé - UC Bricquebec

RÉSULTATS

Place	Nom Prénom	Catégorie	Club	Points
1	KIRKHAM Joé	2e Cat	UC BRICQUEBEC	90
2	AUBE Anthony	2e Cat	UC BRICQUEBEC	84
3	CHESNEL Pascal	2e Cat	UC BRICQUEBEC	84
4	GOHEL Yannick	1er Dept	AG LA HAYE DU PUITS	62
5	MAQUIN Christophe	2e Cat	ES TORIGNY	60
6	JOUNY Mickaël	2e Cat	UC BRICQUEBEC	57
7	LEMARIE Guillaume	3e Cat	LA VALOGNAISE	56
8	HOULETTE Thomas	2e Cat	US LA PETRUVIENNE	53
9	HUE Baptiste	Cyclisme open	UC BRICQUEBEC	47
10	HUREL Cédric	3e Cat	AC OCTEVILLE	47

PALMARÈS 2014

Vainqueur du Trophée 2014 :
Joé KIRKHAM - UC BRICQUEBEC
Vainqueur dans la catégorie Departementale :
Yannick GOHEL - AG LA HAYE DU PUITS

L'association « La Sidevillaise », organisatrice du trophée, tient à remercier l'ensemble des bénévoles ayant participé à l'organisation des courses et les clubs et/ou associations. Un grand merci aux partenaires du Trophée Douve Divette 2014 : Communauté de communes de Douve et Divette, Manche Transport Service, SARL C2L, MG Cycles- team Boisgontier.

du 35e TOUR DE NORMANDIE !

par l'Union Cycliste Internationale au "Circuit Continental Europe Tour – Classe 2.2".

Nous vous invitons à venir nombreux encourager les coureurs et à partager l'ambiance chaleureuse qui régnera autour de cet évènement exceptionnel pour le territoire.

ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

Une aide financière de 20 000 € doit être apportée :

- 50 % à la charge de la communauté de communes
- 50 % restants à la charge des communes, par le biais d'un fonds de concours proportionnel au nombre d'habitants de chacune d'elles.

SOLEIL EN SCÈNE

Mme HAMELIN Dominique et M. DECARITE Régis, auteurs-conteurs, ont créé leur entreprise "Soleil en Scène" en janvier 2014, à Hardinvast.

Leur domaine d'activité principal concerne avant tout les secteurs de l'événementiel, du loisir et du culturel. Ils organisent, créent et animent les manifestations et animations privées et publiques souhaitées par leurs clients. Cela peut aller de l'organisation d'une chasse au trésor pour un anniversaire par exemple, au défilé de mode, en passant par la création de saynètes ou de spectacles. Leurs compétences pluridisciplinaires et leur réseau de professionnels leurs permettent de répondre à tout type de demande aussi bien pour les associations, comités d'entreprises, collectivités, que pour les particuliers.

Mme HAMELIN et M. DECARITE développent et proposent également leurs propres créations. Voici quelques exemples de ce qu'ils ont organisé :

- Création de saynètes sur la vie du Titanic pour la Cité de la Mer
- Création de saynètes et de décors pour les fins du Monde pour Ludiver
- Création de contes et balades contées pour les Offices du Tourisme
- Création de balades contées et spectacles, organisation de la Fête de la tomate pour l'Association "A fleur de mots"
- Organisation d'un défilé de mode pour le Centre Commercial des Eléïs
- Intervention auprès d'écoles pour les TAP : ateliers contes et bruiteurs, marionnettes, théâtre

Ces deux professionnels, très réactifs, aiment véhiculer la convivialité et la proximité dans toutes leurs activités et apportent un peu de rêve et d'oxygène aux spectateurs. De plus, leur société s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire et défend des valeurs de solidarité, de coopération et de valorisation des hommes et du territoire.

Mme HAMELIN et M. DECARITE ont aussi un second domaine d'activité, celui de la vente de produits évènementiels et de loisirs. Actuellement, ils font produire et commercialisent USB-Focus (interface de focalisation de grande précision des télescopes) dans le monde entier, et prochainement, USB-Dewpoint (calcul du point de rosée) qui sera présenté au salon de l'astronomie à la cité des sciences de Paris. D'autres produits seront à venir…

"le Chalet des Raconteurs" verra bientôt le jour à Hardinvast, probablement cet été. Cet endroit écologique accueillera des ateliers d'écriture, la maison des contes, des mariages

28, rue de la Mairie à Hardinvast - Tél. 07 86 76 10 13
Mail : contact@soleil-en-scene.fr - www.soleil-en-scene.fr

Vous pouvez aussi les solliciter en tant que particuliers pour l'organisation d'un anniversaire, d'un mariage…

La C.C.D.D.

2014 a été synonyme d'embauches, notamment avec l'ouverture de la structure d'accueil petite enfance, mais aussi par la reprise en régie du service de l'eau et de l'assainissement. C'est pourquoi, nous avons souhaité vous présenter l'ensemble de l'équipe sous forme d'organigramme.

Catherine HENGOAT
Directrice Générale des Services

SERVICE ADMINISTRATIF

Marilyne LAUNEY
Responsable service administratif
Facturation de l'eau, des déchets, communication

Emmanuelle BRAD
Gestion clientèle

Camille PEIGNET
Ressources humaines

Claire DORIZON
Finances

Sophie ROSE
Agence Postale
Administration générale

Annick COQUIN
Agence Postale

SERVICE TECHNIQUE

Yann BEAUDEGEL
Directeur des Services Techniques

Charles-Edouard SAVARY
SIG, DICT, DU, Etude

Claude LAUNEY
Agent de réseaux

Patrick GIGUET
Agent de réseaux

Alexandre MOREL
Agent Régie Station d'Epuration

Mathieu ADAM
Entretien espaces verts et bâtiments

Philippe FONTANET
Technicien SPANC

Sylvie LAUNOY
Urbanisme
Assistante de prévention

Jean-Claude LE LAIR
Responsable de déchetterie

Jean-Luc GOSSELIN
Agent de collecte des OM

Eric PREVOST
Agent de collecte des OM

PETITE ENFANCE

Corinne VALOGNES
Animatrice du RAM

Sophie GAMBIER
Directrice de crèche

Emeline BOUVIER
Directrice Adjointe
Educatrice de jeunes enfants

Vanessa MARIE
Auxiliaire de puériculture

Aurélie WYNANT
Auxiliaire de puériculture

Julie THOMAS
Agent de crèche

Emilie LECROSNIER
Agent de crèche

Eloïse BURGUET
Agent de crèche

Delphine KUHN
Agent de crèche

La Communauté de Communes de Douve et Divette

BON A SAVOIR

4, rue Charles Delauney
Z.A. Le Pont - 50690 Martinvast
Tél. 02 33 52 33 08 - **Fax.** 02 33 52 39 72
E-Mail : secretariat@douvedivette.fr
Site internet : www.douvedivette.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

ATTENTION !

Des idées de reportages sur Douve et Divette ?

Contactez-nous !

La C.C.D.D. vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015

L'AGENCE POSTALE

Ouverte du lundi au vendredi de **10 h** à **12 h** et de **13 h 30** à **17 h** et le samedi de **10 h** à **12 h.**
Tél. **02 33 04 42 82**

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Pour tout renseignement relatif à l'eau et à l'assainissement, appelez au **02 33 01 95 45**.
Deux factures sont envoyées tous les ans : l'une au Printemps et l'autre en novembre. Les personnes ayant opté pour la mensualisation ne reçoivent qu'une seule facture de régularisation en fin d'année.

SERVICE DECHETS

Pour tout renseignement relatif aux déchets, appelez au **02 33 01 95 45**.
La redevance ordures ménagères est semestrielle. Elle est proratisée et calculée en fonction du nombre de personnes qui compose le foyer, d'où l'importance de nous signaler tout changement de situation (départ, arrivée, nombre de personnes…). Les enfants en garde alternée sont comptés en ½ unité de base sur justificatif.

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

- **LUNDI**
  Martinvast (sauf la Bihellerie), **Sideville au Sud de la RD 650** (la Sauvagerie, la Héronnière, Vaubecquet, Valtot, la Grosse Pièce, hameau Colette), **Virandeville**
- **MARDI**
  Couville, **Hardinvast** (hors La Chevallerie), **Martinvast** (la Bihellerie), **St-Martin-le-Gréard** (la Mare Vernier)
- **MERCREDI**
  Hardinvast (la Chevallerie), **Tollevast**, **St-Martin-le-Gréard** (hors la Mare Vernier)
- **JEUDI**
  Sideville au Nord de la RD 650 (le Boulé, le Bourg, le hameau Colette et le Vacheux), **Nouainville**, **Teurthéville-Hague**

VEUILLEZ RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI !

Conteneurs verts : bouteilles, bocaux, pots en verre - **Conteneurs jaunes :** journaux, petits cartons, emballages plastiques, boîtes métalliques. **Les gros cartons sont à déposer en déchetterie.**

DÉCHETTERIE DE MARTINVAST EST OUVERTE :

En hiver (du 1er octobre au 31 mars) **du lundi au vendredi** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, **le samedi** de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
En été (du 1er avril au 30 septembre) **du lundi au vendredi** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.
Fermée tous les mardis matins et jeudis matins.
Présentez-vous 5 minutes avant la fermeture, pour le déchargement. N'oubliez pas votre carte d'accès, si vous n'en possédez pas, adressez-vous au bureau de la communauté de communes. Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le gardien au **02 33 94 00 83**.

LA CRECHE "LES BOUT'EN TRAIN"

85 route de l'Oraille - 50690 Martinvast
Ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Elle accueille les enfants de 0 à 3 ans.
Pour tout renseignement, appeler au 02 33 03 80 38. Mail : creche@douvedivette.fr

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

85 route de l'Oraille - 50690 Martinvast
Tél. 02 33 03 07 47 – Mail : ram@douvedivette.fr
Permanences : le Mercredi de 8 h 30 à 12 h et le Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.
Rendez-vous : le Lundi de 13 h 30 à 16 h 30, le Mardi de 13 h 30 à 17 h 30 et le Vendredi de 13 h 30 à 16 h.

RAMASSAGE SCOLAIRE

L'organisation du transport scolaire est assurée par le Conseil Général, Service Transports de Voyageurs.
Tél. **02 33 05 55 50** ou **maneo@cg50.fr**

LES MAIRIES

Couville	**02 33 52 00 56 - www.mairie-de-couville.fr**
Hardinvast	**02 33 52 02 16 - www.mairiehardinvast.fr**
Martinvast	**02 33 52 00 11 - www.martinvast.fr**
Nouainville	**02 33 53 74 14**
St-Martin-Le-Gréard	**02 33 52 00 57 - www.stmartinlegreard.free.fr**
Sideville	**02 33 52 05 52 - www.sideville.fr**
Teurthéville-Hague	**02 33 04 20 14 - teurtheville-hague.fr**
Tollevast	**02 33 52 01 80 - www.tollevast.fr**
Virandeville	**02 33 04 20 84 - www.virandeville.com**